## Secrétariat du Grand Conseil

**QUE 432** 

Question présentée par le député :

M. Thomas Wenger

Date de dépôt : 4 février 2016

## Question écrite urgente

Supplément « Routes : l'année cruciale » de la *Tribune de Genève* du 14 janvier 2016 : l'Etat s'est-il payé sa propagande sur ses projets routiers en bafouant l'indépendance de la presse ?

Le 14 janvier 2016, les lecteurs et lectrices de *La Tribune de Genève* ont trouvé encarté dans leur journal un « supplément réalisé en partenariat avec l'Etat de Genève » titré « Routes : l'année cruciale ». Ce supplément de 12 pages contient des articles signés par des journalistes, une double page d'infographie pour « mieux vivre à Genève avec la grande traversée du lac » ainsi que 2 pages consacrées à une interview de M. le conseiller d'Etat Luc Barthassat. Il est précisé en dernière page et en petits caractères que le supplément a été « réalisé avec le département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA). Collaborations : Yann Gerdil-Margueron et Matthieu Baradei ». L'annuaire de l'Etat de Genève nous apprend que le premier est responsable de la communication du DETA alors que le second y travaille comme ingénieur.

Compte tenu de ce qui précède, mes questions sont les suivantes :

- L'indépendance des médias n'est-elle pas mise à mal par l'édition de tels suppléments qui permet difficilement au lecteur de différentier ce qui émane d'un média indépendant ou d'un département de l'Etat?
- Dans quelle mesure ce supplément a-t-il effectivement été rédigé, relu ou corrigé par les services et collaborateurs du DETA, respectivement quel regard le DETA a-t-il pu porter sur son contenu?
- Ce type de partenariat implique-t-il un coût pour l'Etat ou tout autre échange d'avantages ? En cas de réponse positive, quelles ont été les conditions de ce partenariat ?

QUE 432 2/2

Si l'Etat entend communiquer sur la politique qu'il souhaite mettre en œuvre, ne serait-il pas plus sain et transparent pour le débat démocratique qu'il le fasse ouvertement et en son nom propre plutôt que par le biais d'un tel partenariat ?